



Termes et conditions de location de conteneur

1. Chargement du conteneur

Les matières ne doivent jamais dépasser la hauteur du conteneur. Des frais peuvent être facturés si le chargement est inadéquat.

2. Responsabilité du conteneur

Le client est responsable du conteneur durant la location. Tout dommage sera facturé.

3. Déplacement interdit

Il est interdit de déplacer le conteneur du lieu de la livraison avec un équipement externe.

4. Durée incluse

La location inclut une période de 7 jours à partir de la livraison.

5. Fin de location et ramassage

Le client doit contacter Envirobac. Le ramassage se fera 48 heures ouvrables après l'appel.

6. Tonnage inclus

Chaque conteneur inclut un tonnage précis. Tout dépassement sera facturé.

7. Condition hivernale et accès

Durant la période hivernale, des frais de grattage pour décoller le matériel à l'intérieur du conteneur peuvent s'appliquer. L'accès doit être dégagé et sécuritaire pour le camion.

8. Matières spécifiques

Les conteneurs de béton, terre, brique ou bardeaux doivent contenir uniquement cette matière. Sinon le prix du conteneur mixte avec le tonnage inclus du conteneur mixte sera chargé.

9. Matières interdites

Pneus, propane, batteries, peintures, solvants et produits dangereux sont interdits et facturables.

10. Factures impayées

Envirobac peut retourner le conteneur (ou l'équivalent) du conteneur à l'adresse de livraison, aux frais du client.

11. Déplacement inutile

Si le contenu n'est pas accessible ou mal chargé et qu'il est impossible de le ramasser des frais de 250\$ + distance vous seront facturés.